

## LOGEMENTS

**Logements Crous** : [http://www.crous-montpellier.fr/cites-et-residences-universitaires\\_147](http://www.crous-montpellier.fr/cites-et-residences-universitaires_147)

- ⇒ **Une convention avec le Crous nous permet de bénéficier de quelques logements dans la résidence du Parc (proche de l'EPF Montpellier) sans effectuer de Dossier Social Étudiant (DSE) sur Internet. Pour réserver il faut adresser un mail à [marie-pierre.manzanares-durand@epf.fr](mailto:marie-pierre.manzanares-durand@epf.fr)**
- ✓ Chambres simples pour un loyer à partir de 151 €/mois + 150€ caution
- ✓ Chambres duos pour un loyer de 193 €/mois (1 sanitaire pour 2) + 150 € caution
- ✓ Studios pour un loyer de 380 €/mois + 250 € caution

Pour toute autre réservation en résidences universitaires publiques auprès du CROUS (autre que la résidence du Parc) : Vous devez saisir, **avant le 30 avril**, votre Dossier Social Étudiant (DSE) sur Internet, auprès du CROUS de l'académie **où vous étudiez**. Ce CROUS, dit d'origine, est votre interlocuteur durant l'instruction de votre dossier, même si vous souhaitez étudier dans une autre académie. Il remplit le rôle de guichet unique.

**Demande de logement** : vous formulez alors votre vœu dans l'académie de Montpellier et choisissez l'EPF Montpellier. Le CROUS vous envoie en retour un dossier papier restituant l'image de la saisie effectuée. Après vérification des informations, modifications ou complément d'information si besoin, vous retournez votre dossier signé avec les pièces justificatives demandées. En cas de vœux dans d'autres académies, votre CROUS d'origine transférera par procédure informatique votre dossier aux CROUS des académies concernées.

**Votre allocation vous sera versée uniquement lorsque vous aurez fourni à l'école votre notification de bourse émanant du CROUS de Versailles.**

**Demande de bourse** : Vous formulez votre vœu d'étude dans l'académie de Versailles, et choisissez l'EPF Sceaux, l'EPF Troyes ou l'EPF Montpellier

### Résidences privées :

**La résidence « Le Clémenceau »** est la résidence universitaire privée la plus proche de l'EPF Montpellier.

<http://le-clemenceau.residences-etudiants.com>

**La résidence « Parvis des Facultés »** quartier Richter-Place thermidor- est à 20 mn en tram et à pied de l'EPF Montpellier. 04 67 15 47 47 – 07 63 23 58 66 - Contact national : [information@residences-ose.com](mailto:information@residences-ose.com)

Les cités sont généralement pourvues d'un contrôle d'accès et d'un interphone, d'un veilleur de nuit, de salles informatique avec une connexion Internet, d'une laverie, d'une bibliothèque et d'installations sportives ainsi que d'un parking.

**Autres logements** : Un site spécifique EPF répertorie toutes les solutions existantes dans les résidences publiques ou privées et chez les particuliers. Une liste de logements est également proposée par des particuliers (chambres, studios, appartements). Un mot de passe vous permettant de la consulter, vous sera communiqué au moment de l'inscription définitive : <http://logement.epf.fr>

- ✓ Vous pouvez également consulter le guide du logement étudiant de Montpellier : [http://www.espace-etudiant.com/guide\\_du\\_logement\\_etudiant.asp](http://www.espace-etudiant.com/guide_du_logement_etudiant.asp)
- ✓ LEVIMMO, agence immobilière qui gère la mobilité des jeunes dans leur stage et alternance à plus de 70KMS de leur lieu de domicile ou alternance : 06 47 01 51 39 – [contact@levimmo.com](mailto:contact@levimmo.com)

**A NOTER** : A Montpellier, il y a le TRAM et les places de parking sont payantes, il n'est pas utile de prévoir un véhicule.

**Aides au Logement par la CAF** : Les demandes doivent être effectuées auprès de la caisse d'Allocations Familiales dont dépend votre logement. Consultez le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

- ✓ l'allocation logement à caractère social (ALS).
- ✓ l'aide personnalisée au logement (APL).

*Ces aides ne sont pas cumulables avec les prestations familiales versées aux parents pour les enfants de moins de 20 ans.*

## RESTAURATION

- ✓ Dans les Restaurants Universitaires : Vert Bois, Richter, Triolet, Boutonnet
- ✓ Des micros ondes sont mis à la disposition des étudiants dans le foyer des élèves
- ✓ Des commerces de restauration rapide sont situés autour de l'école

## FRAIS DE SCOLARITE






L'EPF est un Etablissement Supérieur Privé reconnu par l'Etat, sous statut de Fondation reconnue d'utilité publique, à but non lucratif.

Les frais pédagogiques (2016/2017) sont de :

- 7600 € par an pour la formation généraliste (prélèvement par mensualités), pour chaque année d'études. 7 485 € si paiement au comptant..
- 6 000€ par an pour la prépa STI2D (prélèvement par mensualités). 5 910€ si paiement au comptant.
- 4 900€ pour la formation "Passerelle SIGMA" 2016 (prélèvement par mensualités).

## AIDES AU FINANCEMENT

**Prêts bancaires :** Les banques proposent des prêts particuliers aux élèves-ingénieurs de l'EPF. Le plus souvent ces prêts sont remboursables à partir du moment où l'élève est diplômé et commence à travailler. **L'EPF a passé des accords avec certains établissements bancaires, avec des conditions privilégiées d'emprunts (taux, garanties...).**

Banque	Contact	Taux	Commentaires
	<b>Agence de Montpellier Campus</b> Hans BOUCHETARD 04 67 12 02 12	1% avec Assurance	- 18 ans minimum - pas de limite de montant - Justificatifs : CNI ou passeport, Carte EPF... - revenus parents ou étudiants - Affiliation LMDE obligatoire - Liste des dépenses annuelles
 BNP PARIBAS	<b>Agence de Montpellier</b> Cédric LE QUERE 04 67 06 43 67 / 06 64 01 43 67	0,90 % Hors assurance	- 18 à 25 ans - Caution exigée - Sur attestation de scolarité ou carte étudiant EPF - Pas de montant maximum emprunté
 CAISSE D'ÉPARGNE	<b>Agence de Montpellier</b> Mr Colombier 04 34 01 30 90 ou 04 67 91 80 00 (siège) ou 09 69 39 94 99	- 0,90% Hors assurance Assurance : 2,5€ pour 10k€ emprunté - Taux dépendant de la durée	- 18 à 28 ans - Prêt 1000€ à 0% - Prêt 60 K€ sur 120 mois maxi avec différé de 5 ans possible - Prêt sans caution via BPI de 15K€ (caution de l'état à hauteur de 70%)
	<b>Agence de Montpellier</b> André LEGENDRE andre.legendre@cic.fr 07 71 01 73 03	1% TAEG (sous conditions de souscription d'un contrat personnel).	- Etudiant de 18 à 28 ans - De 750 à 40 000 €, sans frais de dossier. - La durée totale du crédit est adaptée à votre situation et ne peut dépasser 10 ans. - 150€ d'avoir sur les services - Accompagnement de A à Z en cas de départ à l'étranger.
 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	<b>Agence Montpellier St Denis</b> Richard LAUNAY - 04 67 57 08 93 <b>Agence Montpellier Comédie</b> Julie DESMOULIN – 04 67 66 57 76 <b>Agence Montpellier La Loge</b> Aurélié MALARDE - - 04 67 63 68 66	1% Hors assurance	-18 à 25 ans - Caution exigée - Virement immédiat à l'EPF après passage sur compte de l'élève

### Bourse sur critères sociaux :

Ces bourses sont accordées aux élèves en fonction de la situation sociale et financière de leur famille (**demande entre le 15/01 et le 30/04 par Internet sur votre CROUS d'origine**) <http://www.cnous.fr/>

### Accueil des assistantes sociales du CROUS :

Pour un retard de paiement de votre bourse, des difficultés à payer votre logement, un coup dur psychologique, l'assistante sociale Mrs Selma Bouzit reçoit sur rendez-vous au 04 67 41 50 27 ou 26.

Adresse du Crous : 2 rue Monteil BP 5053 34033 Montpellier

### **Aides des collectivités locales :**

Les régions, les départements ou les villes apportent souvent des aides financières aux élèves issus de leur territoire. Les formes des aides (bourses, prêts d'honneur, aides d'urgence...) et les modalités d'attribution étant très variables, **il est indispensable de se renseigner directement auprès de chaque collectivité pour connaître précisément les calendriers et les démarches à suivre.**

### **Fond de soutien de l'EPF et de l'AEPF :**

Cette aide s'adresse aux étudiants de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, boursiers du CROUS, rencontrant des difficultés financières ponctuelles. Destiné aux élèves ayant déjà effectué au moins 1 année de scolarité à l'EPF.

**Bourse Marie Louise Paris :** réservée aux jeunes filles boursières et méritantes lors de leurs notes au bac et au concours d'entrée à l'EPF

### **Projets associatifs :**

Des associations comme EPF Tutorat, EPF Projets (Junior Entreprise) proposent des jobs rémunérés.

### **Stages :**

Les périodes de stages peuvent contribuer au financement des études, notamment en 4<sup>ème</sup> année (4 mois minimum) et en 5<sup>ème</sup> année (6 mois minimum).

## TRANSPORTS

L'école est située à 10 mn à pied du centre-ville et à 10 mn à pied de la gare SNCF de Montpellier.

Par ailleurs, le TRAM ligne 2/ligne 4 arrêt St Roch est à 2 minutes à pied de l'école.

